



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 Mars 2019
CO 021 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Anne DE ZAN, Bernadette ETIEVANT, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Alain LABBEZ, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Lucie JACQUES, Christian JAQUIER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : François PERRIN (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Denis BRENIAUX à Jean-François GAILLARD, Raphaël GAGNEUR à Dominique PELLIN, Françoise WEBER à Christian JAQUIER, Marie-Thérèse BROCARD à Christian PROST, Yann PINGUAND à Patrick MONTEVECCHIO, Adrien LAVIER à Gilles BEDER (Vice-Président), Claudine ROUEFF à Patrice VILLALONGA soit 9 pouvoirs détenus par des Conseillers.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94 Pouvoirs transmis à des Suppléants : Hubert DELACROIX à Bernadette ETIEVANT, Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Pascal DROGREY à Alain LABBEZ, Bernard LAUBIER à Lucie JACQUES, soit 4 voix délibératives à des Suppléants.

Présents : 66

Votants : 75 Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Yves DÉCOTÉ (Vice-Président), Antoine MARCELIN, Jean-Baptiste MERILLOT, Anne CHARLET, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Jacques GUILLOT.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Philippe BRUNIAUX, Cyril ACCARD GUILLOIS, André PROST, Roger CHAUVIN, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Jacky REVERCHON, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François CETRE.

Convocation faite le : 6 mars 2019

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5214-16 V du CGCT ;

Cadre général

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (le ROB) est obligatoire dans les EPCI de plus de 10 000 habitants.

Le règlement intérieur de la CCAPS prévoit en son article 15 le Rapport d'Orientations Budgétaires.

Le ROB doit avoir lieu dans le délai de 2 mois maximum précédant le vote du budget.

Les budgets prévisionnels doivent être votés le 15 avril au plus tard de chaque année, sauf année de renouvellement général (30 avril maxi).

Rappel

Le contenu du Rapport d'Orientations budgétaires est fixé par les articles D2312-1 et D2312-3 du CGCT.

Il doit particulièrement comporter :

Affiché 18 mars 2019

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 18 mars 2019

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 Mars 2019
CO 021 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

- Des orientations budgétaires
- La présentation des engagements pluriannuels dont programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
- Des informations relatives à la dette
- La structure des effectifs et les dépenses de personnel

Les budgets 2019 seront les suivants :

- Le budget général (dont Faïenceries, Cartonneries, TEOM)
- Le budget annexe SPANC
- Le budget annexe OM (financement REOM sur 22 communes du secteur Salins, 14 du secteur Arbois et 9 du secteur Poligny)
- Le budget annexe CAMPING de Poligny
- Le budget annexe RESTAURANT d'Arbois : maintenu en 2018 avec activité comptable réduite, toutes écritures passées sur budget général et régularisation de fin d'année par écritures globalisées.
- Le budget annexe Zones Economiques de Poligny
- Le budget annexe Zones Economiques d'Arbois

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

1 / PREND acte du Rapport d'Orientations Budgétaires.



Arbois Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD